

## Quelques aspects du niveau de vie en Tunisie

# CINEMA et RADIODIFFUSION

Les conditions d'existence des individus, comme des collectivités d'ailleurs, entrent dans le cadre de ce que l'on a coutume d'appeler le niveau de vie. Ce niveau est l'expression souvent chiffrée, le repère, qui permet de mesurer assez convenablement le degré de civilisation matérielle auquel sont parvenus hommes et nations. Il va sans dire que le niveau de vie peut être envisagé sous les angles les plus divers. Son étude est inscrite dans le cadre général des enquêtes sur les populations non seulement pour les phénomènes particuliers qu'il reflète mais aussi pour les aspects sociaux qu'il met en cause, et les considérations économiques auxquelles il est étroitement lié.

A ce titre, il a paru intéressant aux Instances Internationales de dégager certains traits caractéristiques susceptibles de déterminer approximativement la situation relative des principaux Etats dans l'échelle économique et sociale du globe.

C'est ainsi que l'on retient généralement, à cet effet, des données relatives au niveau intellectuel (analphabétisme, scolarisation, presse, etc...), au genre de vie, à la sécurité, etc...

Pour ce qui est plus particulièrement des aspects matériels, il est des indices très significatifs tels que l'alimentation, l'équipement ménager, la consommation d'énergie, le trafic automobile, les loisirs, etc...

Que la statistique s'applique à ces faits, c'est l'évidence même.

Notre propos de ce jour est de fournir quelques indications sur deux points intéressants : le cinéma et la radiodiffusion qui présentent une certaine analogie de nature vis-à-vis de l'utilisateur. Il ne saurait donc être question ici de parler de la programmation, du rôle éducatif, de l'influence de ces deux grandes modes d'expression, mais tout simplement de citer quelques chiffres sur les réseaux qu'ils couvrent.

### I<sup>re</sup> PARTIE — LE CINEMA

L'essor absolument prodigieux qu'a connu le cinéma depuis le début du siècle est du domaine de la constatation banale de même que l'importance considérable qu'il a prise dans le monde entier. Seules

la grande crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale ont ralenti (voire interrompu dans certains pays) le rythme de développement.

Dès 1945, on a pu noter une reprise exceptionnelle qui a intéressé non seulement les pays jusque là demeurés relativement à l'écart de cette activité mais également les grandes nations dont on pouvait croire qu'elles étaient suffisamment équipées.

Dans un numéro spécial d' « Etudes et Conjoncture » de l'Institut National de la Statistique édité en 1951 sous le titre « Quelques aspects fondamentaux de l'économie mondiale », sont publiées diverses statistiques sur la densité cinématographique.

On relève que dans le monde, il y aurait 49 millions de fauteuils répartis en 92.000 salles.

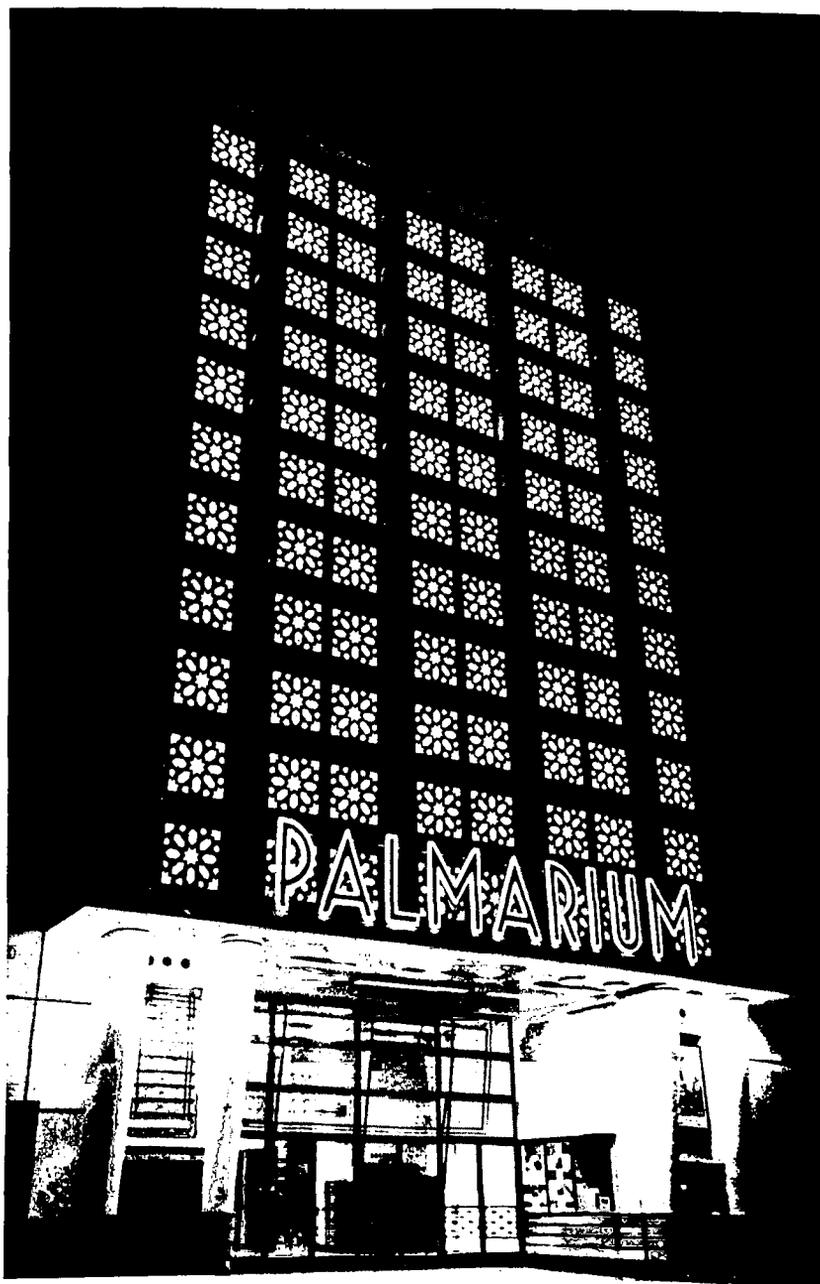
Retenons donc, pour faciliter les comparaisons entre pays, que le nombre moyen d'habitants pour une place est de 48.

Si l'on considère en premier lieu ce critère du nombre de places, c'est l'Océanie qui, eu égard à sa population, vient en tête avec 7,5 habitants pour une place (1,7 million au total). On sait que l'Australie et la Nouvelle-Zélande se caractérisent par un niveau particulièrement élevé des salaires, du revenu national et de l'éducation. Viennent ensuite les Etats-Unis qui, avec une proportion de 12,4 habitants, interviennent d'une manière absolue pour un nombre total massif : 11,8 millions de places. Suivent l'Europe (28 habitants pour une place, dont France : 16), l'U.R.S.S. avec 33, l'Afrique avec 225 et l'Asie avec 310.

La notion du nombre de places ne peut être envisagée seule. Il y a lieu de la compléter par des indications sur le nombre de salles, facteur très important au point de vue social. C'est ce facteur, en effet, qui est lié à la distribution géographique de la population, à la notion de dissémination, de rapprochement du spectateur. La répartition des salles de spectacles ne saurait donc être négligée : la moyenne, ici comme dans bien d'autres cas, risque de n'avoir aucun sens. Un pays peut posséder un nombre élevé de salles situées seulement dans quelques très grandes villes, le reste du territoire étant totalement dépourvu.

A ce sujet, une différence caractéristique apparaît entre l'Europe et les pays neufs comme les Etats-Unis : sur le vieux continent, la répartition de la population est assez homogène entre villes et campagnes alors que dans le Nouveau Monde, elle est très déséquilibrée. Il en est de même d'ailleurs en Afrique du Nord où, à côté de régions urbaines très concentrées, existent de vastes régions très peu peuplées.

En outre, à l'habitat rural plus dense et à la dispersion de petites agglomérations dans les pays européens, il y a lieu d'ajouter que leur haut niveau de vie a joué dans le sens d'une multiplication du nombre de salles. Les salles d'Europe, généralement plus petites (450 places en moyenne contre 600 aux U.S.A.) sont cependant plus proches des spectateurs : 40.000 salles au total, soit la plus forte proportion du monde. (La France en compte 5.100). Quant aux Etats-Unis, ils disposent de 18.300 salles seulement, l'U.R.S.S. de 12.600 et l'Afrique de 1.280.



Façade du Cinéma « Palmarium » à Tunis

( Photo J.-D. Bossoutrot)

## En Tunisie

Avant de parler de l'équipement cinématographique de la Régence, rappelons que la projection se pratique sous format « Standard » (films de 35 mm.) et format « Substandard » (films de 16 mm.).

Pour la Tunisie entière, le nombre de salles est de 71 dont 55 de format standard et 16 de format de 16 mm.

## LE CINEMA EN TUNISIE

VILLES	Nombre de salles		Nombre de places au total	Dont : nombre de places permanentes (1)
	35 mm »	16 mm »		
Tunis .....	21	—	16.486	14.486
Tunis-Bardo .....	1	—	450	450
Ferryville .....	4	—	1.900	1.900
Bizerte .....	3	—	1.600	1.600
Sfax .....	4	—	2.500	2.500
Sousse .....	4	—	2.600	2.600
Gabès .....	2	—	900	900
Béja .....	2	—	800	800
Souk el-Arba .....	1	1	650	650
Hammam-Lif .....	3	—	1.250	1.250
Mateur .....	1	1	350	350
Autres localités .....	9	14	14.400	4.400
TOTAL .....	55	16	43.886	31.886
	71			

(1) Certains cinémas dits « de plein air » ne fonctionnent que de juin à fin septembre.

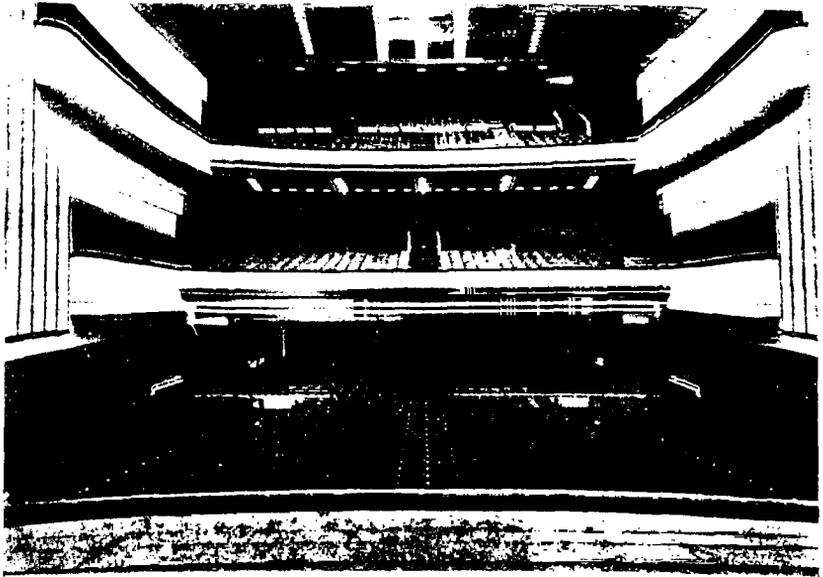
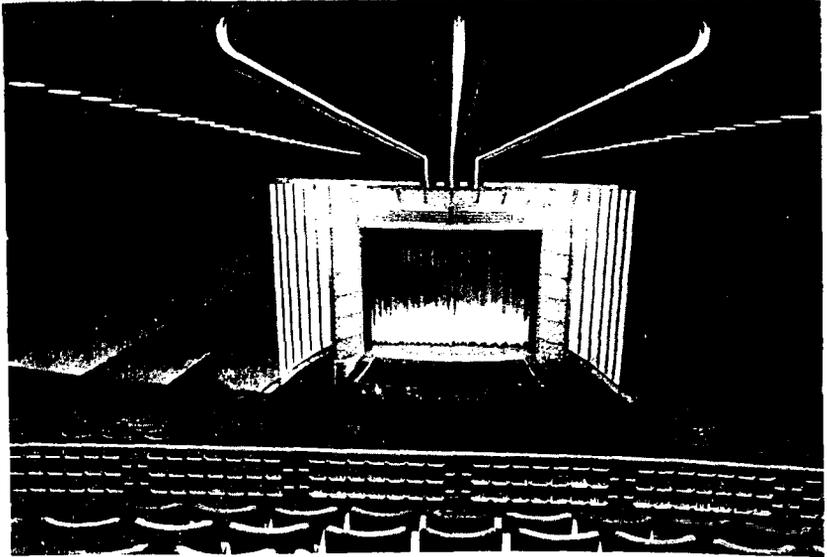
Pour ce qui est du nombre de places, il y a lieu de tenir compte du caractère saisonnier de l'activité des salles « de plein air » : aussi sur 44.000 places environ au total, seule 32.000 peuvent être considérées comme permanentes (parmi ces dernières, on compte approximativement 30.000 « fauteuils »).

Si l'on retient l'estimation de 3.500.000 habitants pour l'ensemble de la population actuelle de la Régence, la densité cinématographique est donc de 79 habitants pour une place, alors que la proportion est de 100 habitants en Egypte, en Pologne et en Irak, 125 en Syrie, 250 dans l'Inde et en France, 1.000 en Indonésie et au Pakistan, etc...

A l'image de toutes les autres activités, c'est évidemment Tunis qui concentre la plus forte densité et qui dispose des salles les plus modernes et les plus vastes. Sur 21 salles, 2 ont plus de 2.000 places, 3 entre 1.100 et 1.200 places et 3 plus de 700.

En ce qui concerne la distribution des films, on compte 6 firmes américaines dont les sous-agences sont rattachées administrativement aux agences d'Alger,

- 3 firmes françaises également en sous-agences,
- 8 firmes indépendantes de distribution,
- 5 firmes d'actualité.



La scène et la salle du Cinéma « Palmarium » à Tunis

(Photos J.-D. Bossoutrot)

En 1952, ont été présentés en Tunisie, 406 films de long métrage (contre 508 en 1951).

#### FILMS PRESENTES EN TUNISIE

ORIGINE	LONGS METRAGES		Courts sujets et bandes d'actualités	
	1951	1952	1951	1952
U.S.A. ....	244	190	220	203
France .....	122	101	372	343
Egypte .....	78	29	-	-
Italie .....	28	42	4	4
Grande-Bretagne .....	18	9	-	-
Divers .....	18	35	9	-
TOTAL.....	508	406	605	550

Le cinéma est avant tout en Tunisie le divertissement populaire par excellence, en particulier à Tunis, où il entre pour plus de 80 % dans les recettes totales des spectacles.

#### RECETTES DES SPECTACLES A TUNIS

(en millions de francs)

	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952 (10 mois)
Cinémas .....	125	189	260	324	407	483	361
Spectacles (au total).....	142	206	292	377	491	617	423

Il est intéressant d'entrer plus avant dans l'examen de ces chiffres qui, du fait de la dépréciation monétaire, ne signifient pas du tout que la fréquentation des cinémas a augmenté. Bien au contraire, le Service des Contributions Indirectes a enregistré les entrées suivantes (à Tunis toujours) :

1949 .....	4.686.000 spectateurs
1950 .....	4.298.000
1951 .....	4.190.000
1952 .....	3.388.000

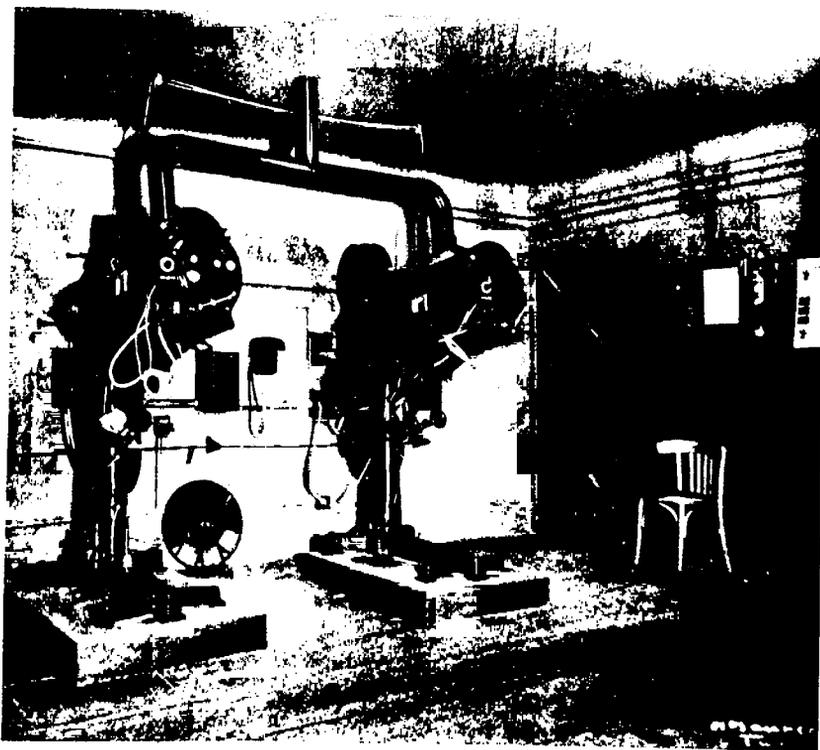
La régression du nombre des spectateurs est donc sensible (elle l'est d'autant plus que la population de Tunis et de la banlieue, pendant le même temps, a cru dans une proportion assez notable). Il semble que la raison puisse en être trouvée dans un concours de circonstances faisant intervenir à la fois, l'augmentation du prix des places et au cours de 1952, les événements politiques et les troubles.

Pour ce qui est des tarifs d'entrée, on constate un accroissement de près de 300 % depuis 1947 alors que l'indice général des prix de détail n'accuse qu'un bond de 148 %. Le prix des cinémas a donc doublé par rapport au niveau moyen des prix.



La salle du Cinéma « A. B. C. » à Tunis

(Photo Maurer)



La cabine de projection du Cinéma « A. B. C. » à Tunis

(Photo Maurer)

**TARIFS DES CINEMAS**  
(en francs)

	Janvier 1947	Octobre 1952	Augmentation
Loges - Mezzanines (1) .....	45	200	344 %
Orchestres 1 <sup>re</sup> série .....	40	175	337 %
Balcons 2 <sup>e</sup> série .....	25	120	380 %
Indice des prix de détail.....	1.076	2.893	169 %

(1) Fauteuils de 1<sup>er</sup> balcon.

A titre d'indication, et pour refléter davantage la fréquentation cinématographique, ajoutons que le nombre de spectateurs pour chaque film varie considérablement. Certains titres tiennent l'affiche deux et même trois semaines, et l'on a pu enregistrer jusqu'à 90.000 spectateurs pour un seul film (présenté, il est vrai, dans deux salles à la fois).

En moyenne, le succès est sanctionné par 20.000 à 40.000 entrées.

Enfin, signalons que dans le domaine de la production, une Société Tunisienne produit des courts-sujets. Par ailleurs, des firmes étrangères viennent parfois tourner en Tunisie (en 1949, un film britannique de long métrage, en 1951 un film américain et en 1952 un film franco-anglais).

## 2<sup>ème</sup> PARTIE — LA RADIODIFFUSION

La radiodiffusion complète la presse écrite et le cinéma en tant que moyen de diffuser les nouvelles et les idées et de favoriser l'éducation populaire. Actuellement, des appareils récepteurs de T.S.F. fonctionnent jusque dans les lieux les plus reculés du monde. Et pourtant, le développement de la radio est assez récent puisque son essor date, en fait, de 1925 environ. Grâce à ses caractères propres, en particulier son aptitude à une dissémination totale, son extrême variété, sa souplesse, la radio joint à son rôle éducatif l'incontestable mérite d'être un véhicule d'agrément. Ces considérations expliquent pourquoi, sur les 160 millions de postes que compte le monde, l'Amérique du Nord en possède à elle seule plus de 90 millions. L'Europe n'entre dans le total mondial que pour 26 % et l'Afrique pour un pour cent.

C'est bien aux Etats-Unis que la radio s'est intégrée le plus dans les mœurs, même dans les classes les moins favorisées. Quelques chiffres suffisent pour en juger : 95% des foyers possèdent un ou plusieurs postes. Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, il y a 1,7 poste par famille... et, en outre, 78 % des voitures automobiles sont pourvues d'un récepteur.

En dehors de ce cas, malgré tout exceptionnel, la densité radiophonique est dans les autres pays plus faible tout en étant extrêmement variable. De deux habitants par poste aux U.S.A., on passe

à 5 habitants en France et en divers pays d'Europe Occidentale pour aboutir, par exemple, à un poste pour 100 habitants en Egypte, en Turquie, au Pérou et à un poste pour 1.000 habitants dans l'Inde et au Pakistan. Entre ces limites, la répartition est évidemment très dispersée : retenons le Japon, l'Uruguay et Cuba (1 poste pour 10 habitants), l'Espagne, la Yougoslavie, la Roumanie et la Bolivie (1 poste pour 50 habitants).

En Tunisie, la présence radiophonique est de un poste pour 47 habitants, soit donc une proportion plus favorable que celle de beaucoup de pays orientaux.

La progression du nombre de récepteurs est surtout très sensible depuis trois ans :

NOMBRE DE POSTES RECEPTEURS DE T.S.F. DECLARES  
(au 31 décembre)

1938	.....	22.368
1948	.....	42.691
1949	.....	51.774
1950	.....	65.398
1951	.....	73.882

La répartition à l'intérieur du territoire est à l'image de la densité démographique. C'est ainsi que Tunis dispose de 44 % des postes récepteurs et avec sa banlieue immédiate de 57 % ; Sfax entre pour 9 %, Sousse pour 5 % et Bizerte pour 4 %.

Ajoutons que 409 voitures automobiles sont munies d'un appareil, ce qui constitue une assez faible proportion (2 %) par rapport à l'ensemble du parc tourisme.

Les postes sont importés principalement de France (17.428 sur un total de 18.370 en 1951). Parmi les autres provenances, citons l'Allemagne (414), les Pays-Bas (241) et la Suède (104).

Ces quelques éléments nous montrent que la Tunisie, sans atteindre le niveau des pays européens, se détache tout de même des autres territoires africains.

Ne tirons cependant pas de ces moyennes des conclusions hâtives. Une idée plus exacte des conditions d'existence ne peut être fournie que par une étude différentielle suivant les catégories de population. Dans cet ordre d'investigation, un premier pas a été franchi avec la remarquable étude de MM. Roche, Uzan et David sur « Les Enquêtes Alimentaires en Tunisie » (1). Par approches successives, il sera possible de saisir progressivement la réalité sociale de ce pays.

Jules LEPIDI,  
Administrateur de l'I.N.S.E.E.

(1) Voir le « Bulletin Economique et Social de la Tunisie » numéros de juillet, août et décembre 1952.